

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

COMTÉ SAINT-MAURICE

Deuxième séance de la session régulière du mois d'août 2016 du Conseil municipal de Saint-Boniface, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, lundi le 15 août 2016 à laquelle sont présents les conseillers (ère), Jean St-Louis, Marie-Paule Caron, Guy Laperrière, Michel Perron, sous la Présidence de monsieur le Maire Claude Caron, formant quorum.

La Secrétaire-trésorière adjointe, madame Julie Désaulniers est également présente.

**ORDRE DU JOUR**

Rés. 193-16

**ADOPTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean St-Louis et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**SOUSSIONS - GÉNÉRATRICES**

(VOIR TABLEAU PAGE SUIVANTE)

<b>RÉSULTAT DES SOUMISSIONS</b>						
<b>PRÉACHAT DE GROUPES ÉLECTROGÈNES</b>						
<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>GÉNÉRATRICE # 1</b>	<b>GÉNÉRATRICE # 2</b>	<b>INGÉNIERIE POUR MISE EN PARALLÈLE</b>		<b>TOTAL AVANT TAXES</b>	<b>TOTAL APRÈS TAXES</b>
			<b>GÉNÉRATRICE # 1</b>	<b>GÉNÉRATRICE # 2</b>		
Drumco Énergie	86,726.00 \$	144,624.00 \$	7,653.00 \$	15,306.00 \$	254,309.00 \$	292,391.77 \$
Génératrice Drummond (Wajax)	183,950.00 \$	107,225.00 \$	4,000.00 \$	3,000.00 \$	298,175.00 \$	342,826.71 \$
Les Produits Énergétiques GAL inc.	171,838.00 \$	110,415.00 \$	Inclus	Inclus	282,253.00 \$	324,520.39 \$

Rés. 194-16

**APPEL D'OFFRES CIMA+ - PROJET N° Q162196A**

**CONSIDÉRANT** les documents d'appel d'offres pour le préachat de groupes électrogènes préparés par CIMA+ n° Q162196A;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la conformité des soumissions faites par CIMA+;

**CONSIDÉRANT** l'opinion juridique obtenue concernant les soumissions reçues;

**PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Marie-Paule Caron :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Boniface accorde le contrat pour la fourniture de deux groupes électrogènes ainsi que d'autres travaux et services prévus aux documents d'appel d'offres du 19 juillet 2016 et aux addenda à Drumco Énergie inc. pour la somme globale de 292 391,77 \$, taxes incluses, et qu'en conséquence, le directeur des travaux publics soit et il est par la présente autorisé à émettre un bon de commande.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**PROGRAMME « RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (RIRL) »**

Rés. 195-16

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MTMDET**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Boniface a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Boniface désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Maskinongé a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laperrière et majoritairement résolu et adopté que le Conseil de la municipalité de Saint-Boniface autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**PROGRAMME REMPLACEMENT OU MODIFICATION  
DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION**

Rés. 196-16

**APPUI - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (ARÉNA)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean St-Louis et résolu que le Conseil municipal appuie le projet de la Corporation de Développement Communautaire de St-Boniface de Shawinigan Inc. (aréna) afin que cette dernière puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans la cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant au gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE  
ET ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**

Rés. 197-16

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT - COÛTS ADDITIONNELS  
ENTRETIEN DES CHEMINS EN PÉRIODE HIVERNALE 2015-2016  
CHEMIN DES LAURENTIDES (DÉNEIGEMENT ET SABLAGE)**

**CONSIDÉRANT QU'**en 2013 le ministère des Transports a procédé à la mise en forme d'une protection de talus du pont P-07360 sur le chemin des Laurentides à Saint-Boniface;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à ces travaux une importante fissure à une colonne d'une pile a été constatée en juin 2014 et par conséquent la fermeture du pont s'imposait;

**CONSIDÉRANT QUE** la structure du pont a été démolie partiellement au cours du mois d'octobre 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur de la municipalité doit effectuer un détour pour effectuer l'entretien en période hivernale du chemin des Laurentides;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit assumer les coûts reliés au kilométrage additionnel (10,80 km) non prévu au contrat d'entretien des chemins en période hivernale (déneigement et sablage);

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux exécutés en 2013 par le ministère des Transports engendrant des dommages au pont, ont eu un impact direct sur la fermeture du pont;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Jean St-Louis et résolu que la municipalité de Saint-Boniface réclame au ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports un montant de 46 258.96 \$ représentant les coûts additionnels reliés au kilométrage supplémentaire effectué par l'entrepreneur pour l'entretien hivernal 2015-2016 sur le chemin des Laurentides.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**AVIS PUBLIC**

Rés. 198-16

**AFFICHAGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Perron et résolu que le Conseil municipal demande à la Fabrique de Saint-Boniface l'autorisation de procéder à l'installation d'une vitrine extérieure sur leur propriété pour l'affichage des avis publics et documents officiels de la municipalité.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Rés. 199-16

**ADOPTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean St-Louis et résolu que cette séance soit close.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière adjointe